

ASSEMBLÉE NATIONALE

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1336)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 964

présenté par

M. Philippe Vigier, M. Favennec-Bécot, M. Maudet, Mme Folest, M. Henriët, M. Raux,
M. Kervran, Mme Descamps, M. Echaniz, M. Molac, M. Guedj, Mme Belluco, Mme Thomin,
M. Dharréville et M. Vallaud

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2 DUODECIÈS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.